



Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg

Hes·SO



ANNÉE PASSERELLE

BACHELOR OF ARTS EN

Architecture



L'architecture est un métier passionnant, alliant créativité et technique, conception et réalisation. Cette voie vous attire mais vous n'êtes pas titulaire d'un CFC en lien avec le domaine de l'architecture ?

Deux solutions permettent aux personnes avec une maturité d'acquérir l'expérience du monde du travail requise pour une admission en architecture à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR) :

1 LE CFC ACCÉLÉRÉ OU **2** LE STAGE

1 LE CFC ACCÉLÉRÉ

Formation professionnelle accélérée (CFC) de dessinateur ou dessinatrice orientation architecture

Les cantons de Fribourg, Vaud et Genève proposent des formations professionnelles accélérées, permettant d'obtenir un CFC de dessinateur ou dessinatrice orientation architecture en **deux ou trois ans**.

Ces alternatives offrent l'avantage d'une **qualification professionnelle reconnue et de qualité**. Elles permettent d'acquérir le même bagage dans les branches techniques que les apprenti-es qui suivent la voie traditionnelle.



Fribourg

Ecole professionnelle
artisanale et industrielle (EPAI)
+41 26 305 25 12
fr.ch/epai

Vaud

Centre d'enseignement
professionnel de Morges (CEPM)
+41 21 316 03 20
vd.ch/apprentissage

Genève

Centre de formation
professionnelle Construction
(CFPC), Grand-Lancy
+41 22 38 82 11
edu.ge.ch/site/cfpc

2 LE STAGE

Stage professionnel dans un bureau d'architecture avec suivi de cours à la HEIA-FR

Le stage s'effectue dans un bureau d'architecture durant au moins **une année civile** : 40 semaines de travail à temps plein, hors congé. Des cours Techniques et Connaissances Professionnelles (TCP) sont suivis à la HEIA-FR pendant le stage.

Ce stage vise à confirmer l'intérêt pour la profession d'architecte grâce à **l'immersion dans le milieu professionnel**. Il permet d'acquérir des bases théoriques et pratiques en vue du Bachelor en Architecture.



Objectifs et contenus du stage

- Maîtrise de la lecture de plans et des conventions graphiques
- Apprentissage du dessin technique à la main et sur ordinateur
- Apprentissage par le relevé (voir, comprendre, déconstruire et reconstruire)
- Connaissance des modes de représentation graphique à différentes échelles et cotations
- Acquisition d'un vocabulaire de base et de connaissances techniques élémentaires en rapport avec le domaine de la construction
- Introduction à la connaissance des matériaux et de leurs caractéristiques principales
- Suivi de chantier (mise en œuvre d'un bâtiment)
- Découverte des aspects spécifiques du métier par l'établissement de dossiers de plans simples à plusieurs échelles, y compris des plans de détails
- Réalisation de maquettes

Marche à suivre pour le stage :

S'inscrire à la HEIA-FR

L'inscription au Bachelor se fait avant de commencer le stage !



Le dossier doit généralement être déposé avant l'obtention de la maturité.

Trouver sa place de stage

Le stage doit être effectué dans un bureau d'architecture suisse **admis à la formation d'apprenti-es et reconnu par les associations professionnelles**, ou au bénéfice du REG.

Des listes de bureaux se trouvent sur les sites internet de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), de la Fondation des Registres suisses des professionnels de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement (REG) et des Services de formation cantonaux.

Faire valider sa place de stage

Avant la signature du contrat, la place de stage doit être validée par la filière d'architecture par courriel : architecture.stage@hefr.ch.



Les Modalités de réalisation de l'expérience du monde du travail précisent le contenu et le délai de cette demande de validation.

Remettre les modalités et le contrat de stage

Une fois que la place de stage a été validée par la filière d'architecture, les modalités de stage signées, ainsi qu'une copie du contrat de stage doivent être transmises par courriel à architecture.stage@hefr.ch. Le délai se trouve dans les Modalités de réalisation de l'expérience du monde du travail.

Suivre les cours Techniques et Connaissances Professionnelles (TCP)

En complément du stage, le ou la stagiaire s'engage à suivre les cours **TCP 1, 2, 3 et 4** à la HEIA-FR. Ces cours obligatoires se déroulent en quatre blocs de deux semaines, répartis sur les 40 semaines de stage. Ils offrent un appui théorique et pratique grâce à des apports techniques et des travaux accompagnés. Les cours TCP donnent droit à une attestation sans crédits ECTS et sont payants (CHF 500.- pour l'année académique).

Faire valider le stage

En cours de stage, le ou la stagiaire doit fournir **un rapport** accompagné d'**un dossier**, précisant la nature des travaux réalisés et le degré de compétences acquises. **Un cahier de détails** dessinés à la main est aussi demandé. Des précisions sur ces documents sont données durant les cours TCP.

En fin de stage, **un certificat final** est envoyé au Service académique de la HEIA-FR par le ou la responsable du bureau pour la validation définitive de l'expérience professionnelle.

Délais et inscription



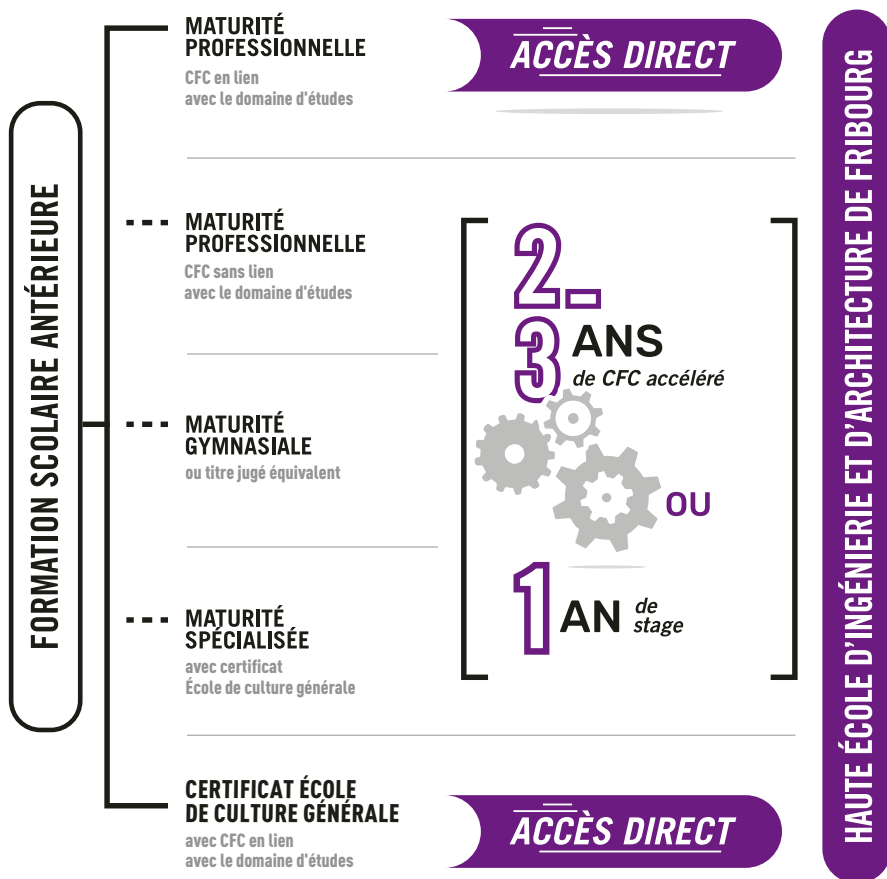
go.heia-fr.ch/ad-archi

Modalités de réalisation de l'expérience du monde du travail



go.heia-fr.ch/archi-st-dir

ADMISSION À LA HEIA-FR



Pour tout renseignement sur les inscriptions à la HEIA-FR

Service académique

+41 26 429 67 66

service.academique@hefr.ch

Inscription



go.heia-fr.ch/admission